

Qui veut aller à Copenhague ? : XIIIe Congrès de l'Alliance : (8-12 juillet 1939)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 542

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les différents systèmes actuellement en vigueur et les expériences faites avec chacun d'entre eux. C'est ainsi qu'une foule de questions ont été soulevées plutôt que tranchées. Juge unique ou collège de juges? Juge spécialisé ou tribunal ordinaire ou seulement l'instruction est confiée à un spécialiste? Chambre pénale pour mineurs, ou transfert des pouvoirs judiciaires aux autorités tutélaires? Surveillance de l'application des mesures par l'avocat des mineurs ou par l'autorité tutélaire? De ces questions de procédure, la première sera probablement la moins importante parce que, nous a-t-on dit de divers côtés, l'idée du juge unique n'est pas populaire. De même, on ne paraît pas beaucoup insister sur le droit d'appellation, parce que toute mesure peut, à tout moment, être remplacée par une autre et parce que, dans les cantons où le mineur a le droit d'appellation, il n'en est presque jamais fait usage.

Mais la question de la rééducation dans laquelle le législateur fédéral voit avec raison la tâche principale d'un Code pénal pour mineurs paraît plus importante que celle de la procédure. Aussi, dans ce domaine, les questions abondent: maison de rééducation spécialisée, ou différentes sections dans une même maison? Création de pénitenciers intercantonaux pour mineurs? A qui sera confiée la garde du mineur pendant la période d'observation, sur laquelle le Code insiste? Ou se fera la détention d'un jour à un an, prévue par l'art. 95? mesure qui effraie les esprits avancés et que l'un des orateurs a qualifiée d'énigmatique?

Cependant, parmi tant de questions soulevées — et soulevées à bonne raison — il faut relever quelques points auxquels tous ceux qui connaissent à fond la juridiction pénale pour mineurs semblent acquis. Les voici: l'instruction qui est la partie la plus importante de la procédure doit être faite par un spécialiste et doit être complétée par une enquête sociale. Sans la collaboration très active de la femme, le tribunal pénal pour mineurs ne fera pas de bonne besogne, car partout où elle a eu l'occasion de collaborer à un tribunal de cet ordre, les expériences ont été excellentes. L'instruction notamment des cas concernant des enfants au-dessous de 10 ans, et plus encore des jeunes filles, devrait être faite par une femme, comme l'ont exposé d'une manière très convaincante M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance de Genève, ainsi que M^{lle} Schlatter (Zurich), ancienne avocate des mineurs; et cette participation féminine devrait être de rigueur quand il s'agit de l'instruction de délits sexuels. L'enquête sociale aussi est faite avec plus de doigté par une femme et obtient de meilleurs résultats, a ajouté M. Frey, substitut du procureur général (Bâle), et la femme peut accomplir un bien immense en participant aux mesures d'application de la liberté surveillée.

Il faut espérer que les législateurs cantonaux s'inspireront de ces expériences si probantes et qu'ils donneront à la femme la possibilité d'une collaboration toujours plus active. La commission que *Pro Juventute* nommera pour élaborer des directives à l'usage des législateurs cantonaux ne manquera certainement pas de souligner l'importance du facteur psycho-pédagogique, et du rôle que la femme est appelée à jouer dans la lutte contre la délinquance juvénile, qui est sans doute un des problèmes socio-pédagogiques les plus angossants.

Marguerite LOOSLI-USTERI.



Les femmes et les livres

Aurel, femme de salon et féministe

Tu es fort si tu sais tout ce que t'est donné. AUREL.

Sans prétendre avoir «découvert» Aurel, nous croyons cette très intéressante personnalité littéraire insuffisamment connue en Suisse romande où, pourtant, l'on apprécie si vivement l'évolution des lettres féminines françaises.

Qui est Aurel? singulière femme de lettres qui se défend de l'être. «Je ne suis pas de lettres», répond-elle à un confrère qui lui a demandé de le renseigner sur sa vie professionnelle. «J'ai la haine d'écrire... Si je savais un autre moyen de m'exprimer, la peinture, la sculpture ou la danse... croyez bien que je l'emploierais... J'écris pour fournir la vie quequelque part... pour échapper à la culture de séduction, à la *fellénologie* (le terme est cru, mais si expressif!) que les aïeux nous ont mis dans le sang». C'est exact. En face de l'adversaire masculin, la femme qui se veut sé-

Pour travailler à sauver la paix

La Conférence américaine sur les causes de guerre et les remèdes à y apporter

Cette Conférence, créée par Mrs. Chapman Catt, le chef vétéran du mouvement suffragiste et pacifiste outre-Atlantique, a tenu ses assises à Washington, il y a quelques semaines, et a réuni de très nombreuses déléguées des onze Associations féminines nationales qui la composent. Cinq cents femmes environ sont venues de toutes les parties du pays, et ont suivi les débats avec un intérêt croissant.



Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Qui veut aller à Copenhague?

XIII^e Congrès de l'Alliance

(8-12 juillet 1939)

(Les séances des Commissions commenceront le 7 juillet après-midi)

Ce que le Danemark vous offre

Un accueil chaleureux! des facilités admirables pour visiter et voir tout ce que vous désirez.

Vous verrez: un mouvement féministe qui a vraiment donné aux femmes la place importante qui leur est due. Trois femmes membres du Folketing et cinq du Landsting: une proportion de 6 %. Douze femmes membres du Conseil municipal de Copenhague: une proportion de 22 %. Les femmes ont accès à tous les services de l'Etat — sauf ceux de la défense nationale, et à toutes les professions, à part le ministère de l'Eglise.

Vous verrez: une démocratie libre, heureuse et pacifique, profondément ancrée dans les coeurs de ses citoyens. Ceux-ci disent: «Lorsque peu de gens possèdent trop, et personne trop peu, la prospérité de chacun est assurée».

Un pays de roses, de forêts, de châteaux historiques. Elsenør, la gloire de la Renaissance sous Christian IV, le charme des palais du XVIII^e siècle. Puis le contraste: l'architecture domestique au caractère ultra-moderne et pratique et l'Eglise élevée à la mémoire des Gruntwigs.

Renseignements pratiques

I. Trajet de Suisse en Danemark.

N.B. — Les prix qui suivent vous ont été communiqués par Mme Leuch, qui les a fait établir au départ de Berne, afin de pouvoir donner une évaluation moyenne de dépenses pour toute la Suisse. Les déléguées de Suisse romande n'auront donc qu'à ajouter le prix du billet jusqu'à Berne, ou si elles choisissent la voie de mer à se renseigner sur le prix du voyage de Dunkerque via Paris.

Deux grandes séries de questions avaient été soumises à la discussion de la Conférence. Sur la première série, intitulée *Problèmes actuels*, les résolutions suivantes ont été votées, qui montrent tout de suite dans quel esprit la Conférence a travaillé:

Nécessité du développement de la politique actuelle de réciprocité en matière d'accords commerciaux.

En cas de guerre ou de menace de guerre, consultation avec d'autres signataires de traités contre la guerre afin de trouver les bases d'une solution pacifique; nécessité d'articles prévoyant l'adoption de mesures financières et économiques qui privent de tout appui ceux qui violent les traités.

Recours à la méthode des Conférences pour ré-

gner sur le prix du voyage de Dunkerque via Paris.

a) en chemin de fer par l'Allemagne (Berne-Bâle-Hambourg-Gjedsen-Copenhague) trajet d'environ 24 heures).

1^{re} cl. simple course: 89 fr. 50; aller et retour, 179 fr.

1^{re} cl. simple course: 60 fr.; aller et retour, 120 fr.

b) en bateau de Dunkerque à Esberg (chemin de fer de Berne-Bâle à Dunkerque, puis d'Esberg à Copenhague); (trajet d'environ deux jours et demi à trois jours).

1^{re} cl. chemin de fer, 1^{re} cl. bateau: 140 fr. (simple course).

1^{re} cl. chemin de fer, 1^{re} cl. bateau: 118 fr. 50 (simple course).

c) en avion (Zurich-Bâle-Copenhague): (trajet d'environ 5 h. 1/2 de vol, plus 2 h. d'arrêt à Berlin). Simple course: 233 fr.; aller et retour: 419 fr. 40.

II. Séjour à Copenhague.

Hôtel 1^{er} rang: Chambre de 15 à 20 couronnes, 2 repas: 6.25 couronnes.

Hôtel 2^{me} rang: Chambre et deux repas: 11 à 15 couronnes.

Hôtels plus simples: Chambres, 4 couronnes. Repas, 4 couronnes.

(Les prix sont majorés de 15 % pour le service. Le Congrès ayant lieu au plus fort de la saison touristique, et les hôtels étant bondés, les congressistes qui retiendront trop tard leur chambre s'exposeront à devoir la partager).

Cours actuel de la couronne danoise: 92 ct. pour 1 fr. suisse.

III. Excursions et voyages en Scandinavie.

Tout un programme d'excursions en Danemark est déjà prévu par le «Dansk Kvindesamfund» (Société féministe danoise affiliée à l'Alliance Internationale) et de plus amples renseignements sur des possibilités de voyage seront communiqués à celles qui en feront la demande. En outre, les féministes suédoises et norvégiennes seraient très heureuses d'accueillir toutes celles qui pourraient visiter leur pays, avant le Congrès, vu l'impossibilité pour elles de les recevoir en juillet, mois où les vacances battent leur plein dans les pays du Nord.

Pour tout renseignement pratique (voyages, hôtels, excursions, etc.) s'adresser sans tarder à M^{lle} Halberg, Agence Touriste Individuel, 13, Vandkunsten, Copenhague.

Pour inscription au Congrès, et renseignements sur les travaux de celui-ci, écrire à M^{me} Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, 22, Mousquins, Lausanne.

soudre les questions internationales, telles que les problèmes économiques, la réduction des armements, la protection des minorités.

Développement de la collaboration des Etats-Unis avec la Société des Nations.

L'autre question, longuement discutée à cette cellule de la neutralité des Etats-Unis, qui a été vivement critiquée en tant que «facteur important des querelles et des confusions actuelles du monde, et comme ayant mis les Etats-Unis plus près de la guerre et aidé ceux qui violent les traités et font la guerre». «La loi actuelle de neutralité, ajoute une des résolutions votées, doit être amendée de façon à en faire un instrument de paix et de justice, grâce à des mesures interdisant la vente de matériel de guerre américain aux nations qui font la guerre au mépris des traités...»

Parmi les oratrices les plus remarquées de cette Conférence, on cite, avec des déléguées venues d'Australie, du Canada, d'Argentine, de Chine et d'Europe, Mrs. Roosevelt, la femme du Président des Etats-Unis, qui prononça cette phrase significative:

«Je me demande pourquoi nous avons décidé de nous cacher derrière la neutralité?... On y est à l'abri, sans doute, mais est-il toujours méritoire de se mettre à l'abri?...»

Ajoutons que la Branche américaine des Unions chrétiennes de jeunes filles — qui compte environ deux millions de membres — a décidé, de concert avec la Section de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Eglises, de poursuivre la campagne ainsi commencée en déclarant que «pour arrêter l'agression, les ressources des Etats-Unis doivent être refusées à la nation qui viole les traités, mais non pas à la nation victime d'agression».

Hélas! si pareille attitude avait été depuis six ans décidée, appliquée et respectée par tous les Etats, nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui. Les femmes américaines voient plus clair que bien des gouvernements...

J. GUYBAUD.

Dans l'Eglise Nationale Protestante de Genève

L'illégalité des femmes au Consistoire

Nous regrettons beaucoup d'apprendre que, pour des motifs d'ordre pratique — qu'à vrai dire nous ne comprenons pas très bien — la votation des électeurs de l'Eglise nationale protestante de Genève sur cette question a été remise à une date ultérieure, et n'aura par conséquent pas lieu les 25 et 26 mars, comme cela est le cas pour les autres modifications à la Constitution. Il aurait été beaucoup plus simple, nous paraît-il de décider en même temps toutes ces questions fondamentales, surtout puisque 14 Conseils de paroisse, donc plus que le chiffre statutaire, avaient présenté cette demande à la Commission exécutive le 21 février déjà, soit plus de 4 semaines avant la date fixée pour la votation.

Espérons que l'on ne tardera pas trop à soumettre aux électeurs et électrices de l'Eglise cette nouvelle modification, et que l'on n'attendra pas pour cela les prochaines élections du Consistoire, ce qui aurait pour effet de rendre la décision prise complètement inopérante pour toute une législature encore! Mais nous

duisante malgré tout faiblit, orne sa réplique d'agrément, empêche la pointe de piquer. C'est alors que l'écrivain, pour la châtier, se venge par le livre où la pensée fait feux de tous ses rayons, où la parole déchaînée donne son coup de trique, en plein dans le tas!

Si je note en préface ce trait de caractère, c'est qu'il explique à merveille la déconcertante production d'Aurel et la nature multiple de cette femme de salon qui est romancier, critique, essayiste et féministe, indiscutablement, sans jamais cesser d'être pareille à elle-même.

La femme de salon. Les «Jeu de l'Aurel» furent parmi les réceptions littéraires parisiennes les plus recherchées. Aurel les avait instituées parce qu'elle aimait grouper dans son cercle des esprits de valeur, mais surtout pour donner aux auteurs débutants ou méconnaissant l'occasion de faire connaître leurs œuvres. Intelligemment bonne, elle savait dédommager l'artiste qui se produisait et ne négligeait jamais d'inviter à la même soirée quelques célébrités dont l'appui lui serait utile. Après la guerre, ce furent les écrivains mutilés qui devinrent les favoris du petit hôtel de la rue du Printemps.

Aurel eut voulu, non pas ressusciter l'excès intellectuel du XVII^e siècle, mais rendre à la conversation «trésor général», sa valeur et son attrait. Pour atteindre ce but il fallait rediscipliner les propos qui s'élevaient à baguenauder autour du temps qu'il fait et du potin d'alcôve. Armée de bonne grâce et de vif esprit, elle risqua le coup d'Etat, en proposant aux causeurs de concentrer l'inté-

rêt sur un certain sujet. Mais afin d'éviter la conférence du beau parler et pour rester dans l'atmosphère de l'échange, l'orateur du moment ne devait pas garder la parole plus de trois minutes. Cette innovation fut une victoire.

Depuis la mort prématurée d'Alfred Mortier, le mari, le compagnon idéal auquel Aurel rend un si touchant hommage, les «jeudis» ont été limités à d'intimes réunions. Mais la conversation qui s'y tient a conservé son charme...

Le romancier. Des divers aspects sous lesquels se présente Aurel, celui-ci est le moins plaisant. Elle-même fait son procès... «J'écrirai aussi trois romans malgré mon horreur des histoires suivies. Je le ferai pour me vaincre d'abord et pour apprendre à faire ce que je n'aime pas; surtout je le ferai pour me colletter un peu avec la jeunesse... Puis je reviendrai à la forme de l'essai pour éviter l'ennui et le mensonge de l'affabulation dans le roman».

En réalité elle ne se plait qu'à travailler l'humain. Le conventionnel et la fiction du roman l'énervent, gênent à la fois son indé-

¹ Alfred Mortier, le poète du *Souffleurs de bulles*, du *Temple sans idole*, etc., fut aussi un auteur dramatique fréquemment joué, en particulier au Théâtre des arts, au Théâtre libre. Mais sa valeur d'écrivain et de penseur se manifeste surtout dans de remarquables ouvrages de critique: *Quinze ans de théâtre*, *Ruzante*, *Etudes italiennes*, etc. Sa dernière œuvre, *Les Marginales*, fut publiée en 1935 aux Presses modernes. Un livre de tout intérêt.

pendance et son amour de la vérité. Son esprit est trop «inexorablement personnel» pour supporter le partage. Dans le roman où existent plusieurs personnages, ceux-ci semblent les parties d'une âme unique, momentanément dissociées, mais pressées de se réunir.

Des trois romans avoués, *l'Amour par lettres* est le meilleur. Curieuse idylle, en quelque sorte cérébrale, dans laquelle le sentiment intellectuel empêche de s'unir deux êtres qui ont tout pour cela. Le sujet est adroitement défendu, mais la richesse naturelle du style prend, dans cet échange épistolaire, une forme un peu alambiquée qui nuit à l'intérêt du conflit. Encore une fois, au romancier nous préférons l'essayiste.

Et d'abord qu'est-ce au juste qu'un «essai»? «Ouvrage, nous répond Larousse, où l'on n'a pas la prétention de traiter à fond la matière».

En effet, c'est bien ainsi que l'entend Aurel lorsqu'elle analyse en trois lignes le sentiment, l'image, le fait, qui se présente à son esprit sans cesse aux aguets. Elle ne fait qu'effleurer son sujet, mais d'un si large coup d'aile, que le voici retourné et mis en lumière mieux que par une étude fouillée. C'est alors que se révèle l'écrivain né qui se moque de la règle, jongle avec la syntaxe, et pourtant trouve toujours au bout de sa plume le mot qu'il faut, l'expression chaleureuse ou mordante qui présente ce qu'elle veut dépeindre dans un saisissant relief, une vérité qui dénonce la laideur ou glorifie la beauté avec une égale ardeur. La